TARENTAISE VANOISE
SAVOIE
Assemblée du Pays

SCOT
Schéma de COhérence Territoriale
TARENTAISE

UNE VALLÉE DURABLE POUR TOUS

SCoT Tarentaise

Diagnostic transversal du territoire

Document contributif pour le SCoT – Novembre 2013 – n° 4

Le SCoT Tarentaise

Le territoire du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) regroupe les 43 communes de Tarentaise, situées à l'Est du département de la Savoie. Il s'étend sur une superficie d'environ 1 705 km². Sa population, plutôt jeune et active est d'environ 53 000 habitants.

L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV) s'est engagée à partir de 2008 dans une démarche d'élaboration du SCOT avec pour objectif d'aborder les problématiques suivantes :

- Les stratégies de développement et de renouvellement des stations ;
- La destination du foncier, entre vocations agricoles, artisanales, commerciales, touristiques, habitat… dans un souci d'économiser cette ressource rare ;
- La préservation de la ressource en eau, des paysages naturels ou bâtis, des espaces de biodiversité et des corridors biologiques ;
- Les choix en matière de mobilité pour optimiser l'accès au territoire à différentes échelles, locale, régionale, nationale et internationale.

Le diagnostic transversal du Schéma de Cohérence Territoriale de Tarentaise a pour objectif de présenter un état des lieux du territoire sur les thématiques abordées par le SCOT et d'identifier l'ensemble des enjeux.

Positionnement de la Tarentaise

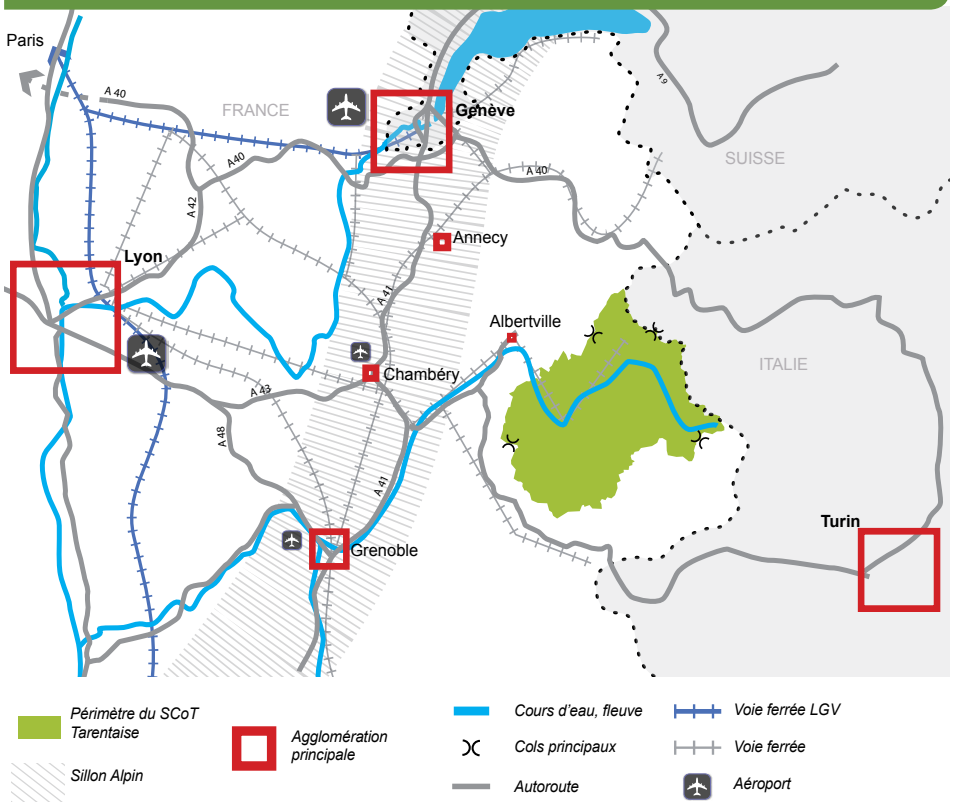

Le diagnostic est constitué de trois parties

La qualité du territoire	L'attractivité touristique (hiver et été)	Le fonctionnement du territoire

Contenu et calendrier du SCoT

2010 2013	Rapport de présentation	Etudes préalables, diagnostic et évaluation environnementale	→	Vision partagée du présent et des enjeux du futur	
2013 2014	PADD	Projet d'aménagement et de développement durable (dont stratégie touristique)	→	Stratégie de l'action publique	
2015	DOO	Documents d'orientation et d'objectifs dont UTN	→	Règle du jeu pour l'urbanisme Cadre de référence de l'action publique	Compatibilité → PLH
	DAC	Document d'aménagement commercial	→	Règle du jeu pour l'urbanisme commercial (ZACOM)	Opérations de plus de 5 000 m² de surface plancher
					PLU

Qualité du territoire

Un paysage exceptionnel en équilibre

- **La richesse paysagère** participe à la force de l'identité territoriale et représente un capital pour l'économie touristique, première activité de la vallée.

- **La composition paysagère en équilibre** s'appuie sur **des ambiances diversifiées** qui résultent de cette structure de montagne avec 4 grands types paysagers : versants adrets, versants ubacs, fonds de vallée et terres de haute montagne.

- **La vallée est emblématique** avec les sommets des massifs de la Vanoise, de la Lauzière, du Beaufortain et du Mont-Blanc.

- Les **groupements bâtis** denses des villages et des hameaux, s'inscrivent **au centre d'un paysage ouvert** de prairies et prés de fauche dont l'existence est intimement **liée à** la présence sur le territoire d'une **agriculture pastorale vivante.**

… avec deux évolutions principales

- **La fermeture progressive des paysages est liée à la déprise agricole, et à la progression du couvert forestier.** La surface de forêt privée a été multipliée par 4 depuis le début des années 60.

- **La pression de l'urbanisation sur les espaces agricoles** s'exerce "à tous les étages" avec le développement des stations de ski et de modes d'urbanisation moins économes en foncier.

Ces évolutions influent sur la lisibilité des paysages depuis le fond de vallée jusqu'aux stations.

Une montagne prioritairement aménagée pour l'hiver

Les domaines skiables et les équipements associés sont désormais intégrés dans le paysage de Tarentaise. Des efforts ont été accomplis en matière de végétalisation, néanmoins, tout nouveau secteur équipé ou tout nouvel aménagement de piste risque d'augmenter la sensibilité paysagère.

La prise en compte du paysage d'hiver et d'été devient indispensable dans la conception des aménagements.

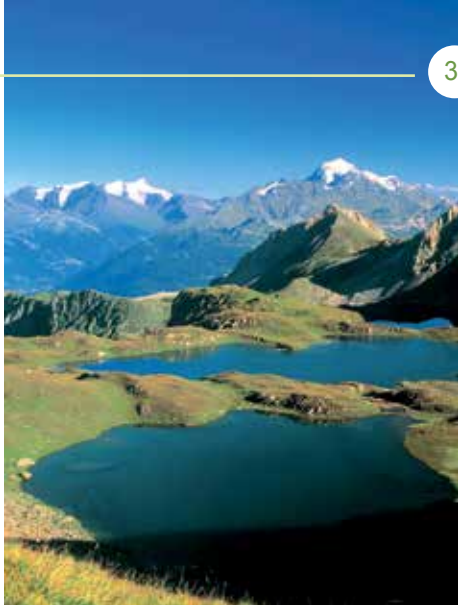

Un patrimoine riche et identitaire, tant naturel que bâti

- La Tarentaise recèle de **micro-paysages patrimoniaux,** vergers, vignes, jardins. Cependant, ils sont **en recul** avec l'évolution des pratiques agricoles, des modes de vie (les habitants ne cultivent plus jardins ou vignes) et la concurrence de l'urbanisation.

Le patrimoine bâti vernaculaire est très diversifié dans les villages et hameaux.

- **Son authenticité** est revendiquée par les habitants mais est aussi très appréciée des touristes.
- Il existe dans les stations une expression architecturale et urbaine forte, même si une certaine normalisation voit le jour au détriment de leur identité originelle.

Enjeux pour les paysages et le patrimoine

- Comment préserver sans mettre "sous cloche" les espaces paysagers ouverts et l'identité urbaine des villages et des hameaux ?
- Comment mettre en valeur et prendre en compte les micro-paysages patrimoniaux, les abords des axes vitrines en fond de vallées, les abords de l'Isère et du Doron de Bozel ?
- Comment développer une urbanisation économe en foncier, intégrée au paysage naturel et bâti, tout en prenant en compte la dimension estivale ?

Qualité du territoire

Des sensibilités et de nombreux enjeux en matière d'environnement

L'eau, une ressource à préserver

- L'eau est très sollicitée pour de nombreux usages : eau potable, hydroélectricité, neige de culture, irrigation, loisirs.
- De nombreux captages pour l'alimentation en eau potable reflètent la complexité de la gestion de la ressource et des réseaux.
- Une vigilance est nécessaire sur certains secteurs vulnérables en raison d'une moindre disponibilité de la ressource en eau.

Un réservoir de biodiversité et une grande richesse de milieux naturels soumis à des risques de dégradation

- La pression foncière est relativement limitée sur les espaces naturels, les forêts, les alpages et les continuités écologiques relativement bien préservées. Cependant, la concurrence pour l'utilisation du foncier est très forte en fond de vallée. Les alpages sont quant à eux sous pression des domaines skiables pour les reprofilages de pistes ou les retenues d'eau.
- Le dynamisme de l'agriculture permet un entretien de l'espace et le maintien de paysages de qualité.

Enjeux pour la biodiversité

- Comment préserver les milieux naturels les plus remarquables et assurer la gestion des espaces sensibles et des corridors écologiques ?
- Comment préserver le foncier agricole et conforter une agriculture respectueuse de l'environnement ?

Enjeux pour l'eau

- Comment assurer la conciliation des différents usages de l'eau ?
- Comment organiser une gestion collective de cette ressource à une échelle élargie, en sécurisant l'approvisionnement en eau potable et en intégrant les besoins des milieux humides et aquatiques ?

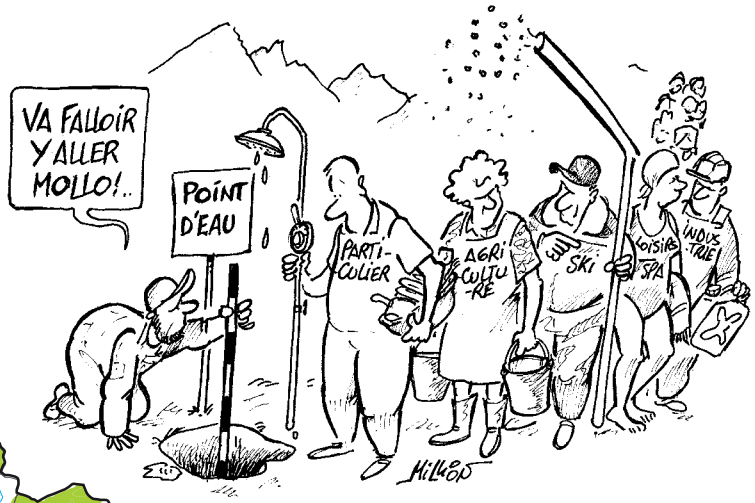

Sensibilités environnementales et secteurs de vigilance

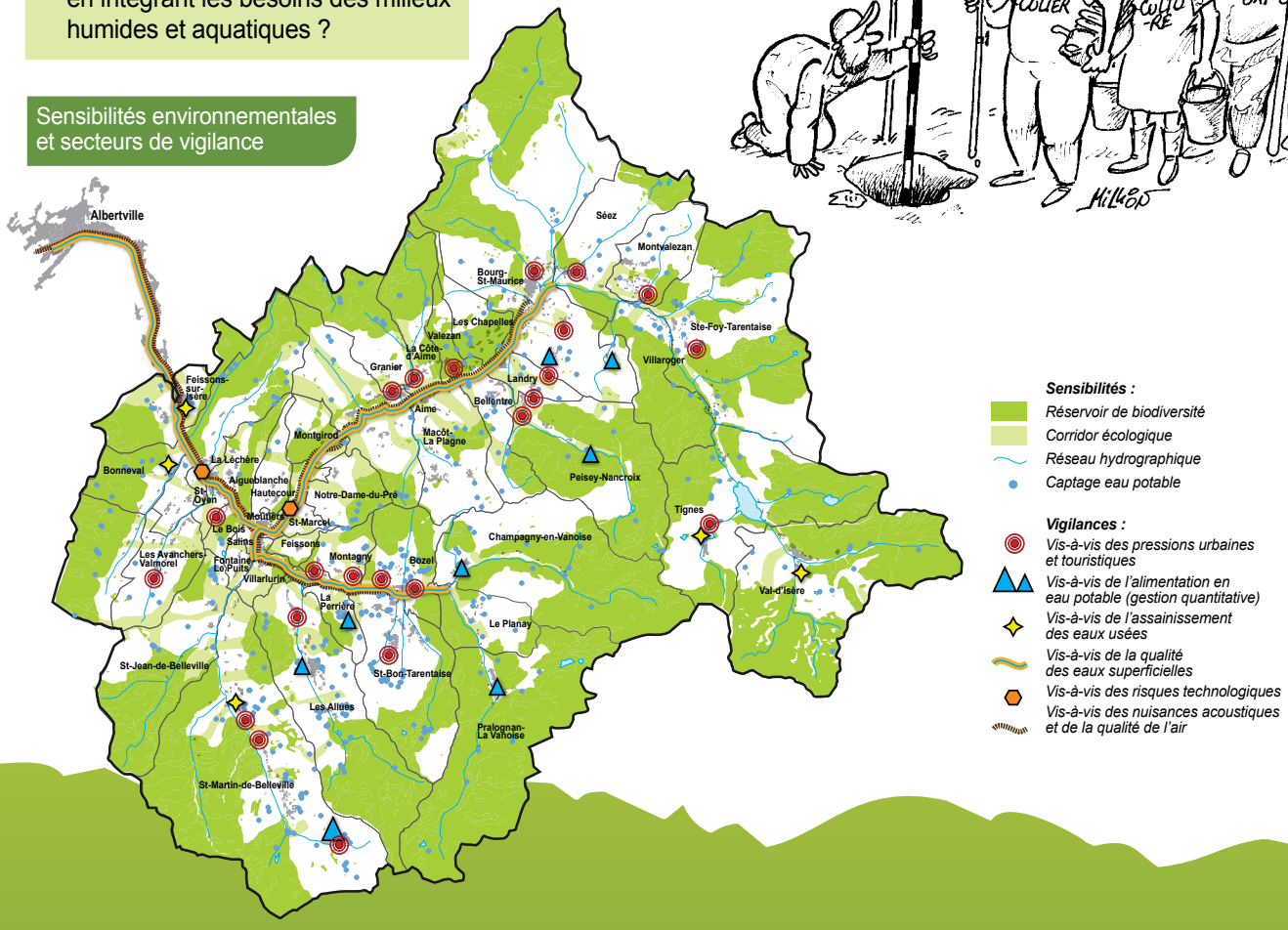

Des risques connus et encadrés, une bonne gestion des déchets sur le territoire

- La Tarentaise est soumise à de nombreux risques (inondation, mouvement de terrain, minier, avalanche, technologique…).
- La quasi-totalité des stations étant à plus de 1 500 m elles seront moins impactées par le changement climatique que les stations de moyennes altitudes.
- Les consommations énergétiques sont importantes pour le chauffage, mais un potentiel d'énergies renouvelables reste à exploiter.
- Les émissions de gaz à effet de serre sont liées aux 2/3 à l'activité touristique et notamment aux transports des touristes de leur domicile jusqu'à leur lieu de séjour.
- La Tarentaise est bien dotée en matière d'équipements de traitement des déchets.

Enjeux pour les nuisances, les risques et l'énergie

- Comment anticiper et intégrer les risques naturels et technologiques ?
- Comment développer la sobriété énergétique et les énergies renouvelables ?
- Comment limiter les émissions de Gaz à Effet de Serre et se préparer au changement climatique ?
- Comment accompagner les populations face à la hausse du coût des énergies fossiles ?

L'agriculture, un enjeu économique, paysager et social

- Même si les espaces agricoles stricto sensu n'occupent que 5 % du territoire, les **340 exploitations agricoles d'élevage de bovins, d'ovins et caprins,** dont le nombre est en diminution constante, contribuent à l'économie par les emplois et les produits de l'ensemble de la filière ainsi qu'à la vie sociale dans les villages.
- La Tarentaise représente 50 % de la production totale de Beaufort. Avec **l'AOP et les produits de qualité** tels que les fromages fermiers, la production est mieux armée face à la volatilité des prix.
- Les **circuits courts** sont en développement grâce à des coopératives en gestion directe et une vente tirant parti de la saison touristique.
- Les **surfaces agricoles**, surtout dans les fonds de vallée, sont **menacées par d'autres usages** avec une forte pression foncière notamment pour les terrains mécanisables. Les surfaces de fauche ne représentent que 8 % de la surface agricole totale mais sont la pierre angulaire des systèmes d'exploitation via le degré d'autonomie fourragère imposé par l'AOP Beaufort.
- La **pérennité des exploitations** est mise à mal par la difficulté des successions alors que le vieillissement marque les chefs d'exploitation surtout en Haute Tarentaise.
- Le rôle de l'agriculture **dans le maintien de paysages ouverts** est largement reconnu, mais la disparition des petites exploitations risque de pénaliser l'entretien autour des noyaux bâtis et des zones pentues.
- Profession agricole et pouvoirs publics s'accordent pour **soutenir l'activité agricole, sa diversification et son évolution** vers des pratiques respectueuses de l'environnement.

Enjeux pour l'agriculture

- Comment diversifier l'activité agricole et améliorer la commercialisation en consolidant les circuits courts ?
- Comment préserver le foncier agricole, notamment les prés de fauche ?
- Comment garantir la pérennité économique des exploitations ?

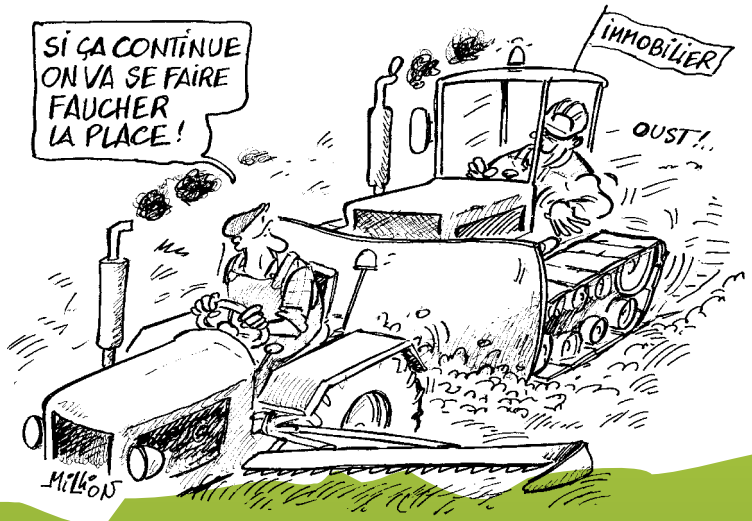

Attractivité du territoire

Une attractivité touristique liée au positionnement des domaines skiables

Les domaines skiables sont la locomotive du tourisme hivernal. On observe depuis le milieu des années 1990 une hausse légère du nombre de journées skieurs, passant de 13 millions environ en 1996 à un peu plus de 15 millions en 2008. Le nombre de journées skieurs est depuis en retrait léger (environ 14 millions de journées skieurs en 2012). **La Tarentaise fait cependant mieux que les autres massifs savoyards** car elle subit moins les aléas conjoncturels et est moins soumise aux déficits d'enneigements. Par ailleurs elle compte une proportion limitée de skieurs à la journée, clientèle plus sensible au mauvais temps. Ainsi, entre 2003 et 2012, la fréquentation hivernale croit de 7 % en nombre de nuitées (contre 4 % pour les autres massifs savoyards).

Pour continuer à offrir une grande qualité des domaines skiables à tous les types de clientèle, le **renouvellement et la modernisation** des remontées mécaniques ainsi que la qualité d'enneigement constituent des enjeux de premier plan.

De plus, au vu d'une clientèle dont l'âge moyen augmente et de la réduction de l'avantage concurrentiel sur les domaines skiables étrangers, un **élargissement des activités proposées hors ski est en cours.**

Une offre d'hébergement de qualité mais qui souffre d'une érosion forte du parc marchand

La Tarentaise est bien pourvue en lits professionnels (ou "lits chauds") avec un taux relativement élevé de 54 %, mais ce taux diminue d'année en année. En effet, l'érosion du parc marchand est évaluée à 3,4 % par an et ce sont donc **6 000 lits professionnels qui rejoignent chaque année le parc diffus (ou "lits froids").** La rentabilité associée au parc diffus est cependant 2,5 fois moindre que celui du parc marchand.

- Les stations sont confrontées depuis quelques années à un **rapport qualité/prix des hébergements** qui ne leur est pas favorable comparativement aux concurrents européens.

- Si le nombre de nuitées progresse légèrement depuis une dizaine d'années, il est nécessaire de mieux m**aîtriser l'évolution de l'hébergement touristique et de pérenniser les lits professionnels :** ainsi, construire des lits neufs pour compenser la transformation de lits "chauds" en lits "froids" n'est pas une solution durable car elle entraîne une croissance sans fin des pôles touristiques en altitude avec une augmentation des lits diffus peu occupés.

Erosion annuelle du parc de lits professionnels

En été comme en hiver, des atouts pour la diversification

L'été en Tarentaise est en berne : 41 % des lits professionnels n'ouvrent pas à cette saison et la **fréquentation estivale ne cesse de diminuer.**

→ **Une baisse constatée de la fréquentation l'été de 18 % en 10 ans.**

- Les **ingrédients de la diversification** sont pourtant là : qualité de l'espace montagnard, patrimoine culturel, tourisme de santé avec les stations thermales, sports et activités ludiques variées.

- Les **stations touristiques** ont cependant été conçues pour l'hiver, dans un paysage de neige, et restent **mal adaptées à la demande estivale.** L'offre en transport en commun ou modes doux y est insuffisante durant cette période dans tout l'espace touristique et les commerces fermés génèrent une ambiance de "ville fantôme" peu attractive.

Enjeux pour l'attractivité touristique

- Comment séduire à nouveaux les publics qui sont aujourd'hui en retrait : les jeunes l'été, les séniors, les scolaires, les catégories intermédiaires l'hiver ?
- Comment étaler la fréquentation touristique hivernale très liée aux rythmes scolaires et attirer de nouveaux clients qui se disent attirés par la montagne mais ne concrétisent pas encore par un séjour ?
- Comment développer un vaste programme de Remise En Tourisme de l'Immobilier de Loisirs (RETIL) pour conforter l'offre de lits marchands et réinjecter les lits "froids" dans les circuits commerciaux ?
- Comment réorganiser le territoire pour parvenir à développer le tourisme d'été et faciliter les déplacements tant en hiver qu'en été, en modes classiques ou en modes doux ?

Une activité thermale historique à valoriser

- La Tarentaise est dotée de stations thermales déjà connues sous les Romains et qui se sont développées aux 18e et 19e siècles.

- Depuis une quinzaine d'années, les centres thermaux ont tenté de répondre à la **baisse des cures conventionnées** en développant des offres de soins et de bien-être avec les centres thermoludiques et les spas.

- La population de curistes est majoritairement constituée de femmes et de personnes de plus de 60 ans. Le taux de renouvellement est de 17 %, et la population est un peu plus jeune parmi ces nouveaux curistes.

- Les principales pathologies traitées en cures thermales sont la rhumatologie, la phlébologie et la surcharge pondérale.

- Dans le contexte actuel du secteur plutôt morose, **les stations thermales de Tarentaise résistent bien.**

Evolution du nombre de cures thermales 2007 – 2011

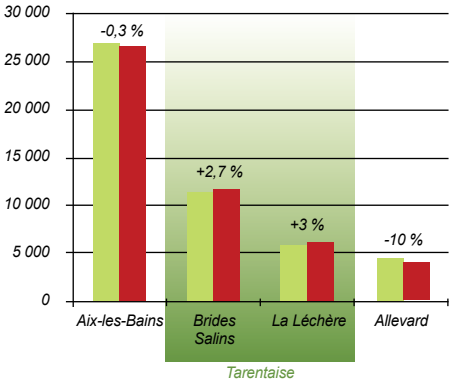

Double fonctionnement du territoire

Un territoire bien relié à l'extérieur présentant une forte saisonnalité des flux

- La Tarentaise est la destination "montagne" la **plus facilement accessible** pour des territoires tels que Paris, le Nord, la Grande Bretagne et le Benelux. Dotée d'infrastructures liées notamment au Plan Neige puis aux JO de 1992, elle doit **continuer à travailler la question des déplacements, notamment via l'étalement du trafic de pointe en limitant les séjours samedi-samedi en période hivernale.**

- Les **infrastructures routières sont très empruntées par les résidents à tout moment de l'année,** notamment dans le cadre des déplacements domicile-travail surtout effectués en interne, en fond de vallée et du bas de la vallée vers les stations.

- Depuis les 4 aéroports à proximité de la Tarentaise, il existe une offre en autocars publics ou des services mis en place par les tour-operators. Concernant l'**offre transports en commun interne** à la Tarentaise, le service est élevé en hiver entre le fond de vallée et l'ensemble des stations (15 lignes régulières, principalement les samedis et dimanches). En hiver, la fréquence des lignes est calée en fonction des heures d'arrivées des trains afin d'assurer l'intermodalité ; leur capacité reste cependant 4 à 5 fois moindre que celle des trains. Cette offre de cars est complétée par des transports câblés aux fréquences élevées, notamment le funiculaire des Arcs. L'exploitation des **transports ferroviaires est maximale en période d'hyper pointe ;** un service de gestion des bagages de porte à porte est mis en place pour les services TGV.

Offre en transports en commun pour les montées en stations

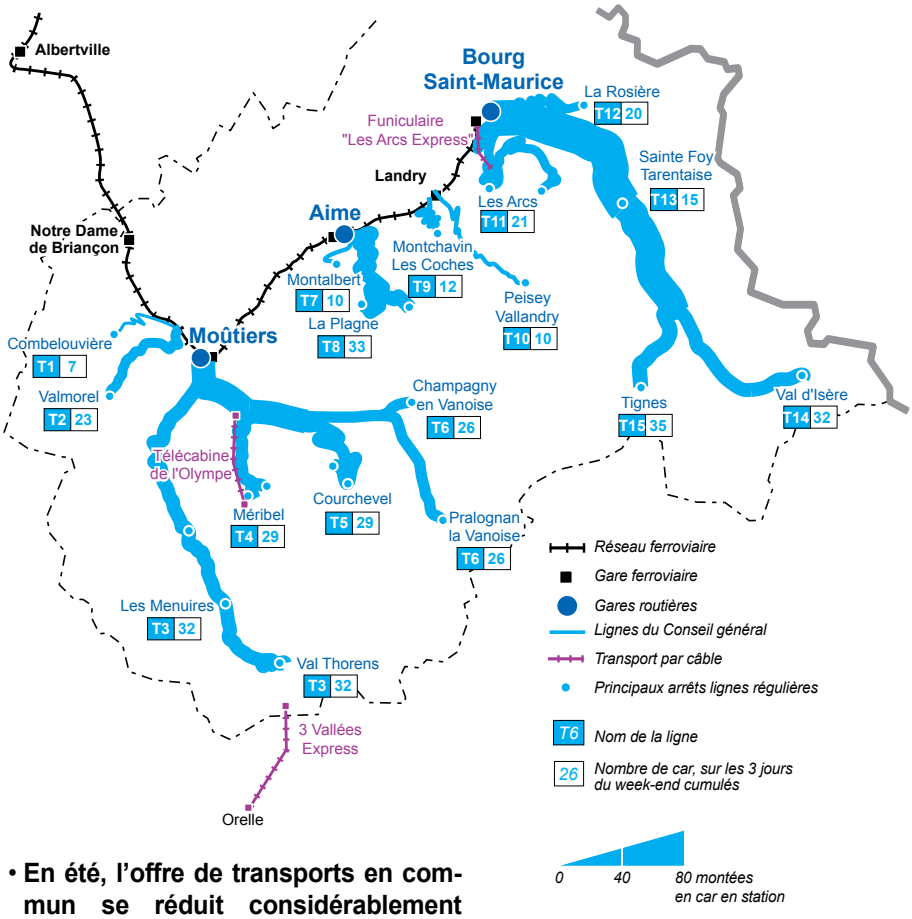

- **En été, l'offre de transports en commun se réduit considérablement** notamment en termes de fréquences ou est assurée par la mise en place de transport à la demande ou ponctuellement des navettes gratuites intra stations. A **l'intersaison, il n'existe quasiment aucun service de transport en commun** hormis des lignes maintenues sous forme de desserte scolaire.

- **Des aires de covoiturage informelles ont été répertoriées sur le territoire,** principalement autour de Bourg-Saint-Maurice et dans une moindre mesure à proximité de Moûtiers. Ces aires servent principalement aux saisonniers en hiver mais également à l'année aux salariés des entreprises du territoire.

Offre TGV + TER à destination de Bourg-Saint-Maurice

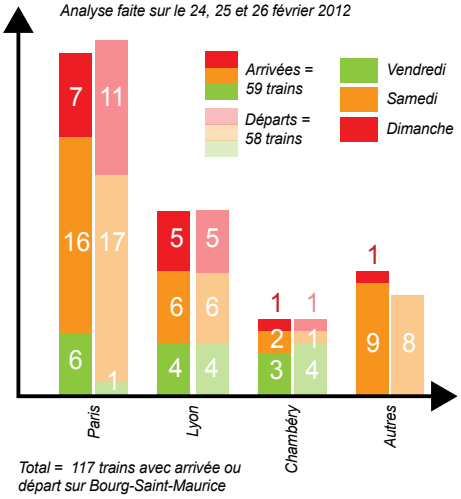

Total = 117 trains avec arrivée ou départ sur Bourg-Saint-Maurice

Une offre commerciale dense et de proximité avec une répartition relativement équilibrée sur le territoire

Répartition modale sur les 3 jours d'un week-end de pointe de février

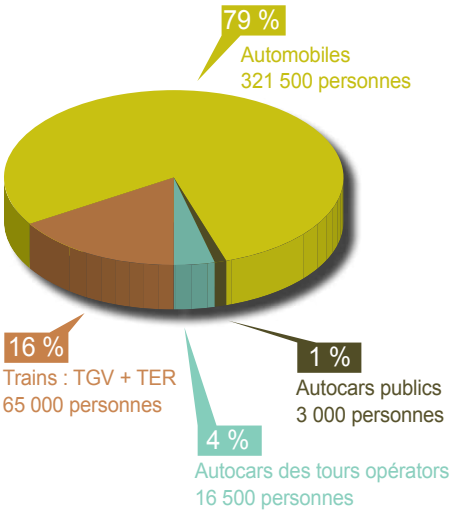

Total = environ 406 000 personnes dont près de 10 % proviennent de l'avion

- **Le tourisme et la géographie créent un bassin commercial relativement autonome,** avec une contribution du tourisme pour 72 % du commerce global de la Tarentaise.

- Avec un **taux d'évasion relativement bas, les manques en termes d'offre sont limités :** l'alimentaire n'est pas concerné.

- **Trois types de pôles se distinguent selon les dynamiques commerciales :**
  – Deux pôles principaux de commerces de ville : Bourg-Saint-Maurice et Moûtiers.
  – Plusieurs pôles secondaires de commerce de bourg.
  – Des zones commerciales isolées.

- **L'offre commerciale structure les centres villes ;** chaque station propose également une offre commerciale en fonction de sa taille.

- **Un maillage de fond de vallée :** L'offre de grande distribution se développe au détriment des formes de proximité mieux intégrées au tissu urbain.

- **Les projets de développement commerciaux sont supérieurs aux besoins** et tous situés en zone commerciale. Des projets plus modestes pourraient être mis au service du renforcement des proximités pour conforter les bourgs et limiter les déplacements.

Enjeux pour la mobilité et les déplacements

- Comment renforcer l'accessibilité en transport en commun en période touristique hivernale et estivale ?
- Comment améliorer l'accessibilité automobile notamment en veillant à un meilleur remplissage des voitures, en régulant les flux et en favorisant les pratiques alternatives telles que le co-voiturage?
- Comment développer des services continus sur l'année, à destination des résidents, ainsi que des services inter-stations en période estivale ?
- Comment assurer une gouvernance des déplacements à l'échelle de la Tarentaise (différents modes de transport et stationnement) ?

Enjeux pour le commerce

- Comment développer l'attractivité commerciale urbaine des villes et des bourgs ?
- Comment intégrer les projets de développement commerciaux dans une démarche de valorisation urbaine ?
- Comment optimiser la localisation des projets dans un contexte de rareté foncière et identifier les localisations les plus pertinentes, sans faire concurrence au foncier artisanal ?

Double fonctionnement du territoire

Logement : une progression résidentielle modérée, portée par le logement touristique neuf

- L'importance et le niveau de prix du parc immobilier touristique **tend le marché des résidences principales.**
- **L'immobilier touristique, largement majoritaire,** a crû de 13 % entre 1999 et 2008, et représente 77 % du nombre de logements en 2008, soit environ 73 200 logements. Du fait de l'importance des logements touristiques, 68 % des logements sont collectifs.
- Le parc de résidences principales a augmenté de 11 % entre 1999 et 2008, avec environ 20 800 logements en 2008, on comptabilise 59 % de ménages propriétaires.
  - Le taux de vacance de 4 % témoigne de ce marché tendu, sauf à Moûtiers où il est très élevé.
  - **Il existe des besoins de rénovation et de restructuration** pour faire face à la demande actuelle
- Le **parc locatif social inégalement réparti sur le territoire a crû de 8 % en 10 ans :** 3 403 logements occupés à titre de résidence principale en 2008, soit 15 % du parc de résidence principale, un niveau équivalent à la moyenne de la Savoie.
  - un quart des communes concentrent 85 % du locatif social, alors qu'un quart n'en possède pas ;
  - les deux pôles urbains et les communes supports de grandes stations regroupent la majorité des logements sociaux (Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice).
- L'activité touristique en saison hivernale nécessite une importante main d'œuvre saisonnière : 67 % des saisonniers viennent de l'extérieur de la Savoie sur un total de 35 780 contrats en 2010, principalement en hiver. En 2009, on comptabilise **2 370 logements pour les actifs saisonniers, et 92 en projet,** principalement dans les grandes stations. La situation du logement saisonnier s'est notablement améliorée durant les 10 dernières années : accords interprofessionnels de 2002 et 2012, espaces saisonniers, plan saisonnalité de la Région, service d'hébergement d'urgence, etc. **Les difficultés de production de logements saisonniers** s'expliquent par la cherté du foncier, le coût élevé de la construction en montagne, le faible taux d'occupation à l'année et la difficile mobilisation du parc privé.

Part des logements sociaux par commune

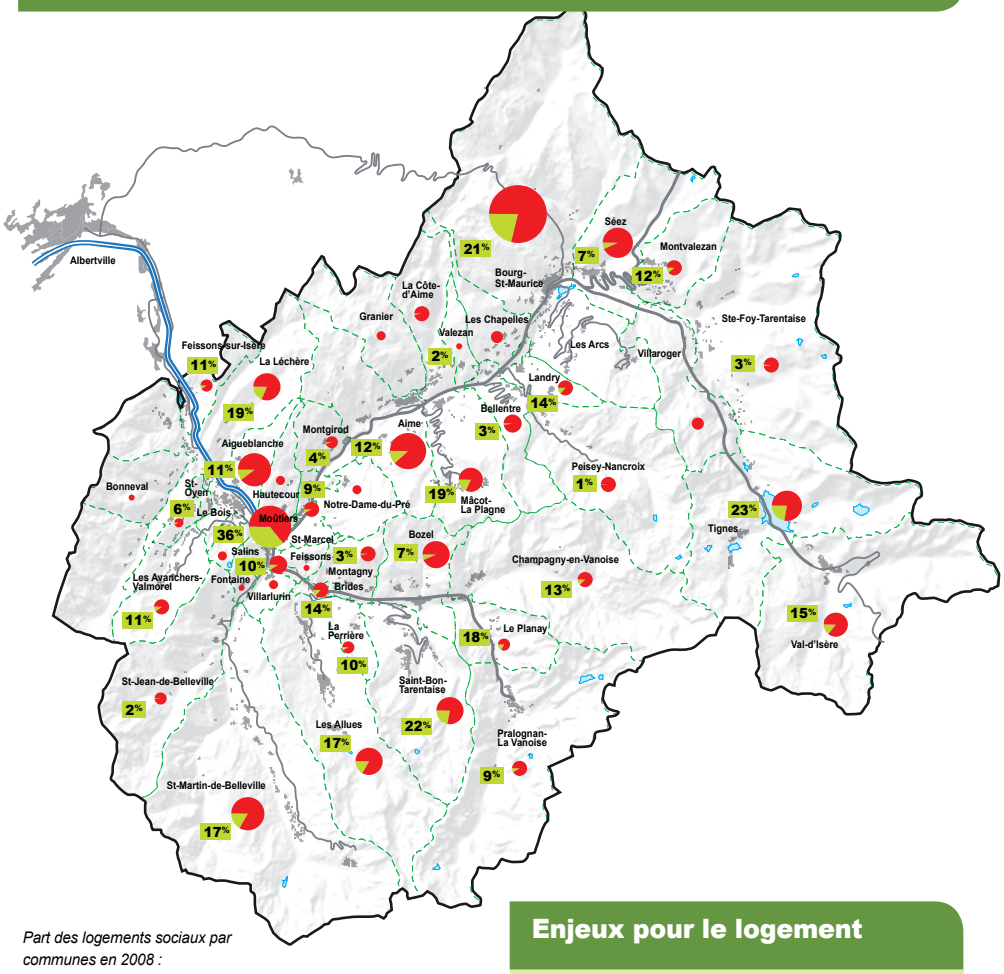

Part des logements sociaux par communes en 2008 :

3 200
1 600
320

Résidences principales en 2008
Logements sociaux en 2008
19% *% de logements sociaux en 2008*

Enjeux pour le logement

- Comment diversifier l'offre pour garantir les parcours résidentiels des ménages du territoire et répondre aux besoins spécifiques : vieillissement, famille, saisonniers ?
- Comment garantir une accession sociale sécurisée pour les jeunes ménages dans un contexte immobilier concurrencé par le logement touristique ?
- Comment répartir les efforts de construction de logements locatifs sociaux, sans exempter certaines communes tout en garantissant une proximité des services ?

Une dynamique économique, un pôle d'emplois très significatif mais de faibles disponibilités en matière de foncier économique

- Avec 120 emplois permanents pour 100 actifs, la Tarentaise offre plus d'emplois qu'elle n'accueille d'actifs résidents, et constitue un territoire très attractif vis-à-vis de l'extérieur. La Tarentaise comptait 33 000 emplois en 2008, soit **18 % des emplois de la Savoie.** 95 % des actifs de Tarentaise travaillent par ailleurs sur le territoire. Alors que le nombre d'emplois diminue légèrement à l'échelle de la Région Rhône Alpes, la Tarentaise affiche une progression de 11 % des emplois (pour mémoire, sa croissance démographique est de 8 %).

- Aux emplois permanents s'ajoutent les emplois saisonniers pour environ 30 000 postes : si l'on intègre les emplois saisonniers proportionnellement à leur temps de travail sur le territoire (environ 4 mois), **la Tarentaise offre deux fois plus d'emplois qu'un territoire classique de 50 000 habitants.** En effet, le rapport usuel entre emploi et population est de 0,4, il est de 0,8 en Tarentaise. Les communes supports de grandes stations concentrent par ailleurs 40 % des emplois du territoire avec une forte représentativité dans l'hôtellerie-restauration.

- Héritage d'une histoire longue de plus de 100 ans, l'industrie locale, principalement centrée autour de l'activité carbone et métallurgique, apparaît relativement solide malgré la baisse des effectifs. Les centres de décisions étant extérieurs au territoire et compte tenu du contexte concurrentiel mondial, les risques de déprise industrielle sont cependant réels.

- Le territoire présente une forte spécificité avec **la plus forte densité artisanale de la Région Rhône-Alpes :** 44 entreprises pour 1 000 habitants, en lien avec l'économie touristique.

- **Le potentiel foncier est limité** alors que les besoins pour l'artisanat sont importants tant en foncier économique qu'en immobilier d'entreprise.

Foncier économique, vers une offre structurée

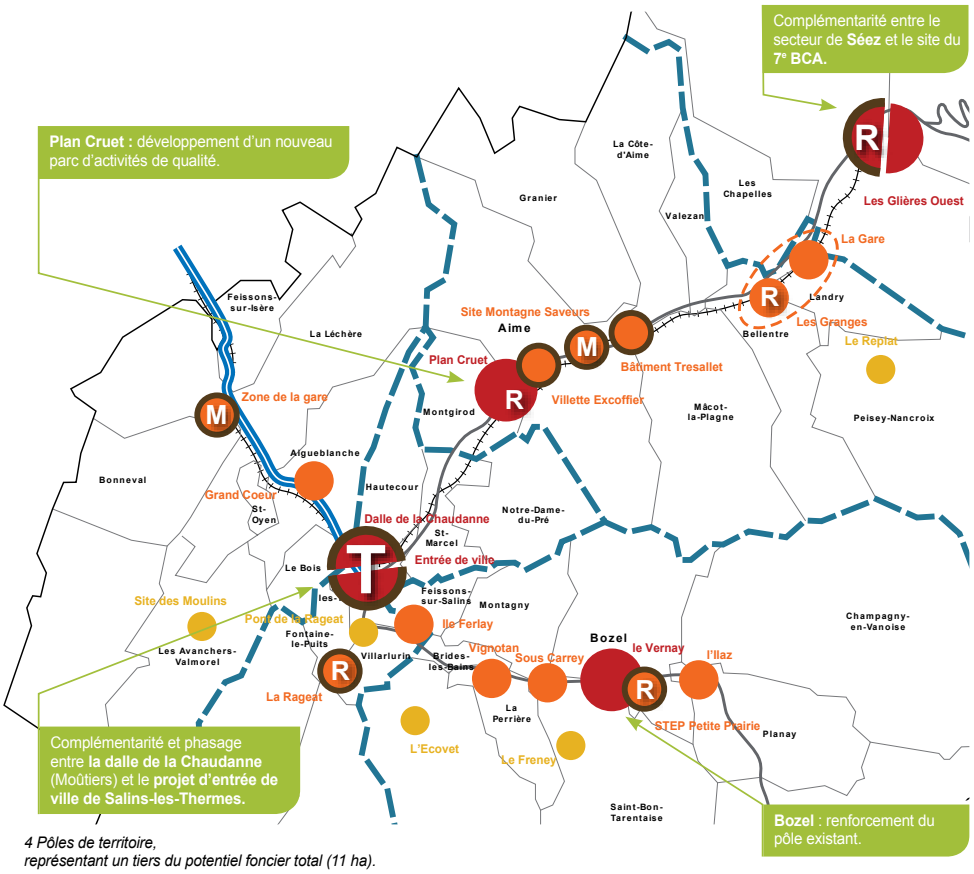

4 Pôles de territoire, représentant un tiers du potentiel foncier total (11 ha).

- T *Tertiaire*
- R *Bâtiment Relais*
- M *Mixité fonctionnelle maîtrisée*
- ○ *Renouvellement urbain*
- ● *Espace économique de proximité*
- ● *Zone d'activités économiques locale*
- ● *Pôle économique de territoire*

Enjeux pour le développement économique

- Comment soutenir les gros pôles industriels qui maintiennent un spectre d'emplois diversifié ?
- Comment organiser le foncier économique et adapter l'offre dans le cadre d'une gestion raisonnée de l'espace ?
- Comment développer des pépinières d'entreprises et des bâtiments relais pour les artisans ?

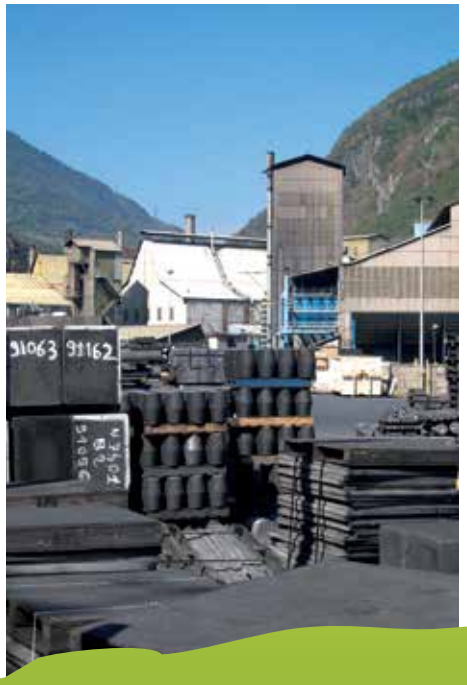

Structuration du territoire

Une armature territoriale qui hiérarchise les communes et leur positionnement

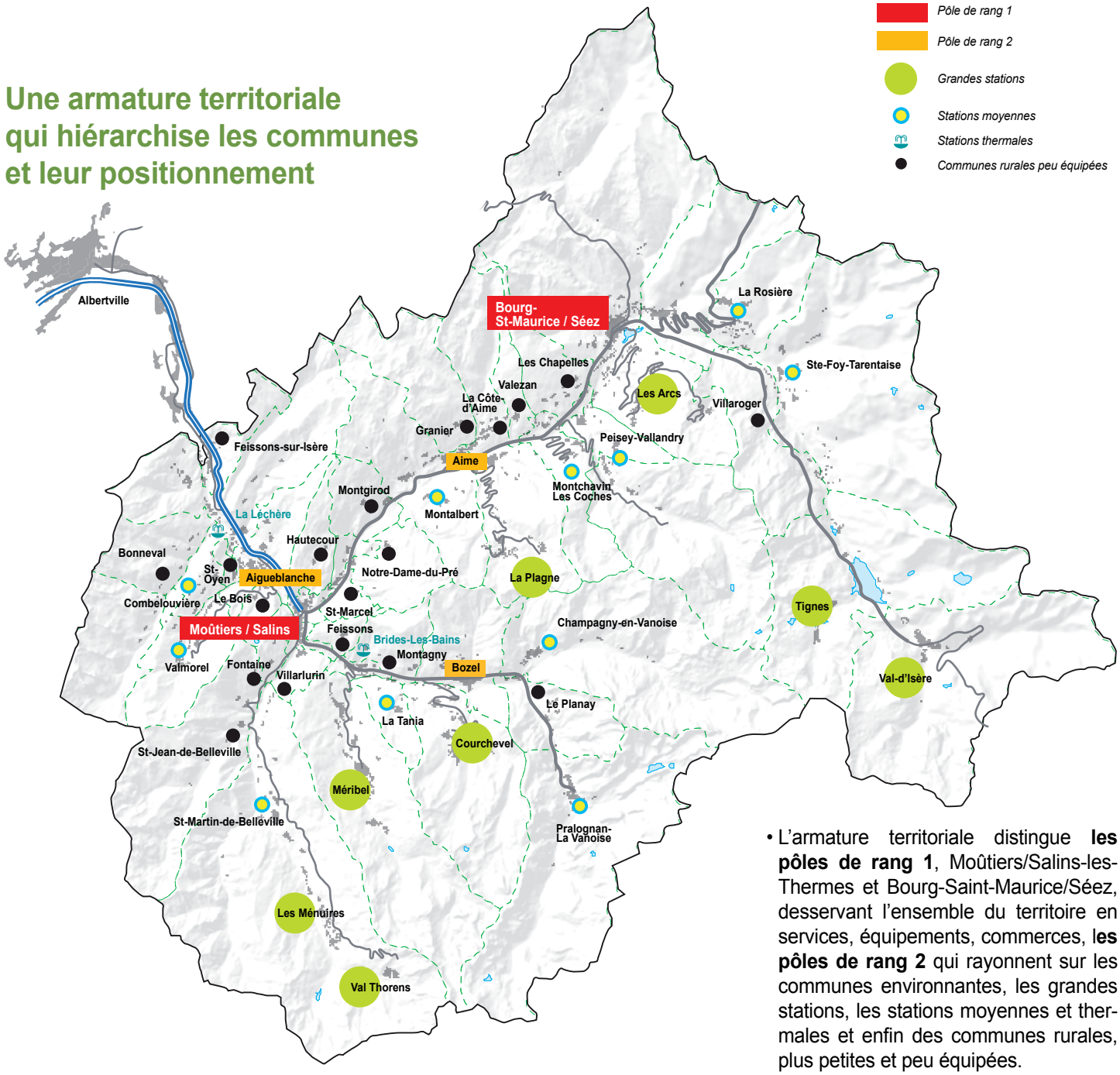

- **L'armature territoriale traduit le fonctionnement en termes de répartition de la croissance démographique, des emplois, de l'offre de services et équipements.** Dans le cas de la Tarentaise, elle doit tenir compte du double fonctionnement en saison touristique et hors saison touristique.
- **Elle traduit donc la prise en compte de l'existence de "deux territoires" selon la période de l'année :**
  - un territoire **en période touristique** qui comprend plus de 320 000 personnes durant les pics hivernaux, et des stations qui offrent une grande activité, des services, des commerces...
  - un territoire **hors période touristique** de 53 000 habitants, où le rôle du pôle extérieur d'Albertville ressort plus fortement.

- L'armature territoriale distingue **les pôles de rang 1**, Moûtiers/Salins-les-Thermes et Bourg-Saint-Maurice/Séez, desservant l'ensemble du territoire en services, équipements, commerces, **les pôles de rang 2** qui rayonnent sur les communes environnantes, les grandes stations, les stations moyennes et thermales et enfin des communes rurales, plus petites et peu équipées.

Enjeu global pour la Tarentaise

▶ Comment concilier le maintien d'une dynamique économique, et notamment touristique, l'organisation d'un développement préservant la qualité "Tarentaise" et faire vivre une solidarité territoriale ?

Mise en page : Philippe Vuillermet / Crédits photos : Stéphane Godin – Philippe Royer – Laurent Bois Mariage – OT Val Thorens / C. Cattin – Hymne Sauvage / Philippe Béranger – Tomascz Szmigiel – Pierre Jacques – Sonia Coutaz – Maryline Aspord / Imprimé sur papier 100 % recyclé à partir d'encres végétales

Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise *(APTV)*
133 Quai Saint-Réal – 73600 Moûtiers
Tél. : 04 79 24 00 10 – www.tarentaise-vanoise.fr

Programmes-Urbains · TRANSITEC · SOBERCO ENVIRONNEMENT · ALGOÉ consultants · IRAP · claire lucas urbaniste paysagiste

Avec le soutien financier de : RhôneAlpes Région · SAVOIE CONSEIL GENERAL